

CONTRIBUTION OBLIGATOIRE selon quotient familial : QF	Primaire	Collège	Lycée Professionnel	Lycée Général et technologique
Tranche A – QF jusqu'à 9 000€	613 €	705 €	837 €	877 €
Tranche B – QF entre 9 001 et 15 000€	980 €	1 127 €	1 338 €	1 402 €
Tranche C – QF entre 15 001 et 25 000€	1 225 €	1 409 €	1 673 €	1 753 €
Tranche D – QF entre 25 001 et 35 000€	1 323 €	1 522 €	1 807 €	1 893 €
Tranche E – QF supérieur à 35 001€	1 409 €	1 621 €	1 924 €	2 016 €

La contribution obligatoire varie selon la tranche dans laquelle se situe votre quotient familial, QF, déterminé par :

- Votre revenu fiscal de référence indiqué sur la première page de l'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023,
- Le nombre de parts fiscales indiqué sur la première page de l'avis d'imposition.

QF = Revenu Fiscal de Référence / Nombre de parts fiscales

La première page des avis d'imposition doit être transmise pour attester de la tranche indiquée.

Les personnes qui ne souhaitent pas fournir ces informations se verront automatiquement appliquer le tarif de la tranche E.

En cas de séparation, chaque parent payeur doit déclarer la tranche de QF à laquelle il est rattaché.

L'établissement est habilité à recevoir des bourses de l'Éducation Nationale. Pour information, le montant des bourses s'échelonne pour l'année scolaire 2024-2025 :

- Au collège : **114 €** (1er échelon), **315 €** (2ème échelon) et **495 €** (3ème échelon)
- Au lycée : de **474 €** (1er échelon) à **1 008 €** pour le sixième échelon.

Une réduction sur la contribution annuelle familiale est accordée pour les familles nombreuses : elle est de 5 % sur la contribution du 2^{ème} enfant scolarisé à Cabrini, de 40% sur la contribution du 3^{ème} enfant et 50% sur la contribution du 4^{ème} enfant et des suivants.

Au verso les autres contributions annuelles.

AUTRES CONTRIBUTIONS ANNUELLES	Maternelle	Élémentaire	Collège	Lycée Professionnel	Lycée Général et Technologique
Restauration régulière (sauf lycéens)					
DP5 : 5 jours/semaine	-	-	1 337 €	-	-
DP4 : 4 jours/semaine	1 085€	1 085 €	1 085 €	-	-
DP3 : 3 jours/semaine	814 €	814 €	814 €	-	-
DP2 : 2 jours/semaine	542 €	542 €	542 €	-	-
DP1 : 1 jour/semaine	271 €	271€	271 €	-	-
Restauration occasionnelle (prix du repas)	8.56 €	8.56 €	8.56 €		
Prix du repas self pour les lycéens	-	-	-	7,75€	7,75 €
Garderie matin 7h45 à 8h00 (forfait 4 jours)	145€	145 €			
GARDERIE MATERNELLE ou ÉTUDE jusqu'à 17h30					
Garderie ou étude - goûter inclus.	GARDERIE	ÉTUDE			
- 1 jour	168 €	162 €			
- 2 jours	336 €	324 €			
- 3 jours	504 €	486 €			
- 4 jours	672 €	648 €			
- à l'unité	8 €	8 €			
GARDERIE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE de 17h30 à 18h30					
De 17h35 à 18h30 en complément du service proposé de 16h15 à 17h30					
- 1 jour	75 €	75 €			
- 2 jours	150 €	150 €			
- 3 jours	225 €	225 €			
- 4 jours	300 €	300 €			
à l'unité	5 €	5 €			
Goûter + Surveillance avant activité périscolaire (Éveil à la foi, danse, ...)	60 € Par activité	60 € Par activité			
Acompte 1 ^{ère} inscription ou réinscription	150 €	150 €	200 €	150 €	200 €
Frais de dossier 1 ^{ère} demande inscription	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	Maternelle	Élémentaire	Collège	Lycée Professionnel	Lycée Général et Technologique
Contribution investissement (par famille)	75 €	75 €	75 €	75 €	75 €
Cotisation APEL (par famille) ; montant 2024 à titre indicatif	25,35 €	25,35 €	25,35 €	25,35 €	25,35 €
Fonds d'entraide	Montant libre				

*Restauration Collège DP5 : tenant compte du calendrier des activités sportives proposées le mercredi après-midi